

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 9 (1982)
Heft: 3

Artikel: La Suisse - petite société dans un grand monde
Autor: Ludwig, Mario
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-908016>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sommaire

La Suisse – petite société dans un grand monde	2
Civisme	6
Communications officielles	
– Conseil fédéral	9
– Mutation	11
– Fonds de solidarité	11
Pages locales	12-16
Le congrès des Suisses de l'étranger	17
Ministre Jaccard prend sa retraite	21
Coin du livre	22
Camp de ski	22

**Fondation de sociétés
Développement d'affaires
Gestion commerciale
Contrat de partage d'héritage**

Pour la représentation de vos intérêts économiques, financiers, juridiques ou fiscaux en Suisse, veuillez écrire à:

**Fiduciaire
Sven Müller**

lic. ès sc. comm.

Birkenrain 4
CH-8634 Hombrechtikon ZH

Téléphone: national (CH) (055) 42 21 21
international + 41 55 42 21 21

Télex: 875089 sven ch
Télégramme: TLX875089 Mueller
Hombrechtikon

Langues: français, anglais, allemand,
portugais
(Nouvelle adresse depuis octobre 1982)

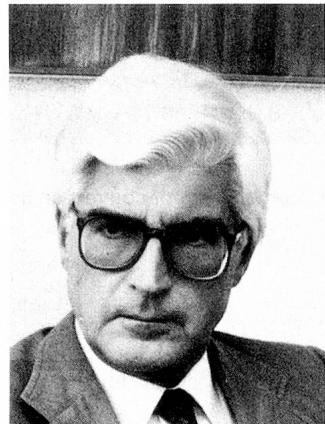
La Suisse – petite société dans un grand monde

Je me propose de développer quelques réflexions sur la Suisse dans un contexte international, une Suisse que j'appellerai une petite société dans un grand monde. Car, en effet, je défendrai la thèse que la Suisse est une petite société, même si chez nous il existe des «grandes sociétés».

Mais je vais aussi essayer de montrer que dans la petite société qu'est la Suisse, malgré son espace limité, on y trouve aussi des grandeurs. C'est justement parce que la Suisse est petite qu'elle doit aspirer à cette grandeur, si elle veut s'imposer dans ce grand monde et survivre. Nous avons toujours eu chez nous, dans tous les domaines, un véritable besoin de grandeur, comme l'écrivain romand Charles-Ferdinand Ramuz l'a constaté.

C'est intentionnellement que je ne parle pas de la Suisse en tant que communauté. Les Suisses n'ont en commun que leur diversité. La conception de la communauté implique la présence de forces et de facteurs qui unissent, comme par exemple le sang, la langue, la foi ou l'abandon total mais volontaire de soi-même à un ordre ou un certain mode de vie. Or tout ce que nous considérons comme caractéristique pour la Suisse est centrifuge. Une communauté implique également le partage. Or tout Suisse veille jalousement sur sa propriété, son patrimoine, bref, sur tout ce qu'il accumule au cours de sa vie.

Ce ne sont donc pas leurs traits communs qui ont uni les Suisses, mais au contraire ce qui les distingue les uns des autres. La Suisse n'est devenue une nation que par un acte de volonté. Par conséquent, la structure politique et sociale de notre société repose sur



Mario Ludwig (né en 1923) a fait des études de droit aux Universités de Genève, Berne et Yale (USA) qu'il couronna par un titre d'avocat.

De 1949-53, il travaille auprès d'Esso Standard Oil aux USA et en Suisse. De 1953-69 il est directeur de «International Federation of Cotton and Allied Textile Industries», d'abord en Angleterre et depuis 1963 à Zurich. De 1970-72, il est Directeur général des Agences «Dr Rudolph Farner» (publicité et relations publiques) à Zurich.

Depuis 1972 il est directeur de l'Office suisse d'expansion commerciale à Zurich et à Lausanne.

Activités politiques au niveau fédéral, cantonal et communal, en tant que membre du Parti radical-démocratique, membre de diverses commissions internationales qui s'occupent d'affaires économiques mondiales; il est également l'auteur d'études politico-économiques à caractère sociologique.

l'idée du contrat. Elle n'est pas le résultat d'une création ayant pris forme sur des bases historiques. Elle se rapproche beaucoup plus de l'idée du «contrat social», tel que Jean-Jacques Rousseau l'a conçu quelques siècles plus tard. Cette origine contractuelle de notre société a eu des conséquences logiques sur la forme d'Etat qui fut adoptée pour la Suisse plus tard, c'est-à-dire la Confédération. Cependant, une confédération n'est rien d'autre qu'un engagement contractuel sur le plan politique:

d'un côté on fait valoir des droits, de l'autre on assume des obligations. La Confédération helvétique n'est pas un mythe, mais un accord conclu entre Etats souverains pour des raisons pratiques et logiques.

Cette origine raisonnable de la Confédération suisse a une grande portée sur le style politique de nos autorités, la façon de vivre de la population et le climat intellectuel qui règne d'une façon générale dans notre pays.

Il y a peu de pays au monde dont la société soit autant marquée par sa diversité que le nôtre. Une multitude de groupements se sont créés dans un espace extrêmement restreint. Pour chaque secteur d'activité, il existe plusieurs organisations, chacune prétendant être la seule compétente en la matière. Pensez seulement aux associations de l'industrie et du commerce, des arts et métiers et de l'administration, qui sont au nombre de plus de 1300 en Suisse. La plaisanterie selon laquelle une nouvelle association voit le jour dès que trois Suisses se réunissent a un brin de vérité.

Tous ces groupements prétendent participer à la formation de

La danse populaire est encore très vivace en Suisse.



Compatriotes

Édité par la Fédération des Sociétés Suisses de Paris, le
Messager Suisse

existe depuis 1955. Reflet de la vie publique et culturelle suisse, publiant régulièrement les communications officielles du Département fédéral des Affaires étrangères et du Secrétariat des Suisses de l'étranger, la variété de ses rubriques, l'intérêt de ses brèves informations en font une source de documentation que le Suisse de l'étranger ne trouve nulle part ailleurs.

C'est la raison pour laquelle nous suggérons à tout Suisse de langue française de s'abonner à la totalité de sa parution annuelle (onze numéros). Pour 1982, le prix de cet abonnement est de francs français 80.- (France), francs français 90.- (Europe et Afrique du Nord). Pour les autres pays (par avion) se renseigner auprès de la Rédaction, 11, rue Paul-Louis-Courier, F-75007 Paris.

Paiement par compte bancaire au nom du «Messager Suisse», Crédit Commercial de Paris, ou par compte de chèques postaux 1227327 G Paris

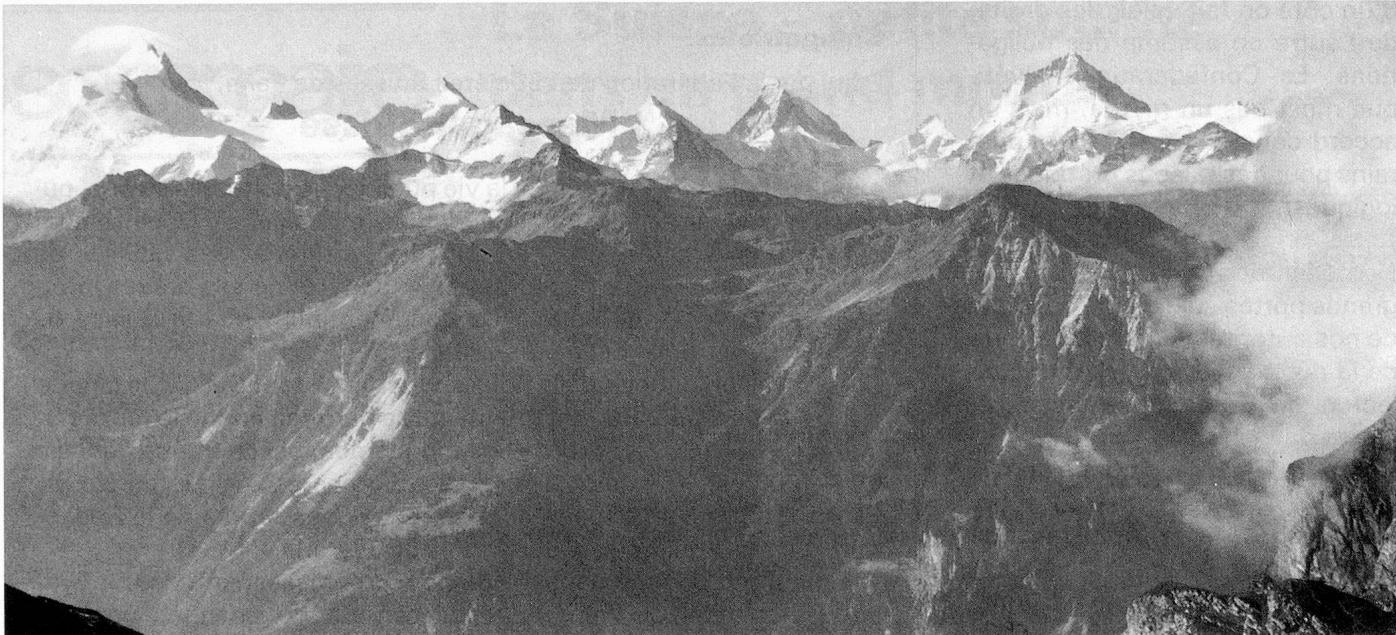
l'opinion publique, être consultés et pouvoir donner leur avis. Nous devons sérieusement nous demander si la diversité de notre société ne nous a pas incités à pousser trop loin la consultation. Nous courons le risque de perdre notre libre arbitre, parce qu'un trop grand nombre de gens bien intentionnés entendent nous conduire sur le bon chemin. Nous devenons

hésitants et irrésolus dans la prise de nos décisions, car trop de voix essayent de nous persuader d'adopter les solutions qu'elles proposent. A force de consultations, nous ne sommes parfois plus en mesure d'agir.

Cette situation a des effets paralysants autant sur le plan politique que professionnel. Si la consultation mutuelle forme la base de

La St-Sylvestre du calendrier Julien à Urnäsch (Photo ONST).





De gauche à droite: le Weisshorn, le Zinalrothorn, l'Obergabelhorn, le Cervin et la Dent Blanche. (Photo ONST)

tout processus démocratique, il faut veiller à ne pas la pousser à l'extrême, de peur que notre société ne soit plus opérationnelle. Une autre particularité de notre pays et de sa population est la suprématie de la médiocrité. La diversité et la nature hétérogène de notre société nous obligent – ce n'est pas toujours par conviction – à trouver des solutions acceptables par tous. Le compromis est devenu un but en soi. Nous sommes continuellement à chercher un dénominateur commun. Selon les lois mathématiques, il se calcule toujours sur les plus petits nombres. Ainsi, la médiocrité devient la norme générale, le principe directeur. Celui qui s'élève au-dessus de la moyenne devient suspect. Un non-conformiste n'est pas apprécié dans notre pays, particulièrement s'il atteint des résultats sortant de l'ordinaire.

La dimension restreinte du pays limite aussi nos possibilités de comparaison. L'étudiant, l'homme de métier ambitieux, l'arriviste, tous se comparent et se jugent selon leurs semblables. Il ne faut pas s'étonner qu'ils soient rapidement contents d'eux-mêmes.

Dans toute activité, qu'elle soit professionnelle ou sportive, on ne peut s'améliorer qu'en se mesurant à un plus fort que soi. Pour cela, il nous faut jeter un coup d'œil par-dessus les frontières. La suprématie de la médiocrité a aussi pour conséquence que maintes personnes capables n'osent plus aspirer à davantage ou ne se croient pas capables d'assumer davantage de responsabilités, même si elles y sont prédestinées. Le Suisse passe pour présomptueux s'il aspire à des postes élevés, de commandement ou à responsabilité, même s'il a déjà fait preuve qu'il est parfaitement capable de les assumer. Cette fausse modestie – sympathique en soi – a empêché beaucoup de jeunes Suisses de s'épanouir pleinement et de tirer le maximum de leurs possibilités. Il s'agit là d'un conflit entre une fausse modestie et la prétention; car sont prétentieux tous ceux qui, par leurs préjugés et leur amour-propre, empêchent un jeune homme doué et prometteur de s'épanouir.

Nous ne devrions pas avoir seulement le courage de nos convictions, mais aussi celui de nos pos-

sibilités. Les Suisses éprouvent trop souvent une gêne à briller ou à se distinguer. S'il est vrai que de notre temps les titres de noblesse ne sont plus conférés par des princes ou acquis par le sang, il n'en reste pas moins qu'une société démocratique a également besoin d'une élite. Cette élite se forme aujourd'hui en fonction de la personnalité, du caractère, de la performance, bref, du mérite de chaque individu. N'ayons pas honte de faire partie de cette élite. Développons plutôt nos facultés et faisons valoir les droits qui en découlent, mais faisons-le – bien entendu – en toute humilité et en assumant pleinement et conscientement toutes les responsabilités qui en découleront. Dans l'épanouissement de sa personnalité, comme dans le développement d'une société – qu'elle soit grande ou petite – il faut suivre la pensée du philosophe français Jean Jaurès: «Aller à l'idéal et comprendre le réel».

Permettez-moi de faire encore quelques réflexions sur la Suisse vue sous un angle international. J'ai dit que la Suisse était née d'un acte de volonté. A l'époque, il a fallu qu'elle se libère de l'asser-

vissement, qu'elle se défende contre des envahisseurs. Si, par la suite, la Suisse a adopté une politique de neutralité, c'était à l'origine à des fins défensives. Par conséquent, le comportement de la Suisse dans la politique internationale a toujours été plutôt passif. Consciente de l'insuffisance d'une telle position, la Confédération a ajouté au principe de la neutralité celui de la solidarité. Néanmoins, son attitude est demeurée passive. Entre-temps, l'interdépendance de tous les pays du monde s'est accrue à un degré jamais atteint auparavant. Aucun pays du monde ne pourrait survivre aujourd'hui s'il se bornait à se replier sur lui-même ou s'il essayait de se suffire à lui-même. Cela est particulièrement valable pour les pays hautement civilisés et les pays qui ne disposent pas de matières premières. Qu'est-ce que cela signifie pour nous? La réponse est évidente: ou bien la Suisse est internationale, ou bien elle cessera d'exister.

Voilà pourquoi une troisième conception vient d'être ajoutée à celles de la neutralité et de la solidarité. Je veux parler de la participation. Dans l'avenir, la Suisse devra participer davantage aux œuvres internationales, aux efforts destinés à promouvoir la coopération mutuelle entre nations et à créer un ordre mondial.

Pour comprendre le monde, il faut

Lausanne

Le 10 juillet 1970

Le 10 juillet 1970